

Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le PPI se définit comme un outil de pilotage des collectivités et un instrument de prospective financière. Il formalise les choix d'investissement, décidés à partir de l'étude de la situation financière et des besoins de la collectivité.

Qu'est-ce qu'un plan pluriannuel d'investissement ?

Il s'agit d'un outil de pilotage financier et politique qui présente les grands travaux que la municipalité décide d'engager pour sa ville pour les 5 années à venir. Le plan pluriannuel d'investissement doit être mis en place pour chaque mandat et actualisé chaque année dans le cadre de la loi NOTRe.

Le plan pluriannuel d'investissement de la Ville de Guérande a été élaboré sur la base des priorités d'actions que s'est fixées la municipalité. Il est le résultat du travail engagé en 2021 par l'équipe municipale sur son programme électoral, au regard de l'évolution des ressources de la collectivité et notamment de la baisse des dotations mise en oeuvre par l'État. Outre les gros travaux décidés par le conseil municipal, le PPI permet aussi de faire le point sur les investissements nécessaires au maintien qualitatif des services et infrastructures de la commune.

ppi
Infogram

Quels sont les objectifs ?

Le PPI est élaboré dans un souci de bonne gestion, de transparence et de sincérité. Il permet à tous les habitants de suivre et de comprendre les arbitrages entre projets, financements ou dates de lancement, de mesurer la faisabilité des actions souhaitées au regard des capacités financières et budgétaires réelles.

6 grandes thématiques :

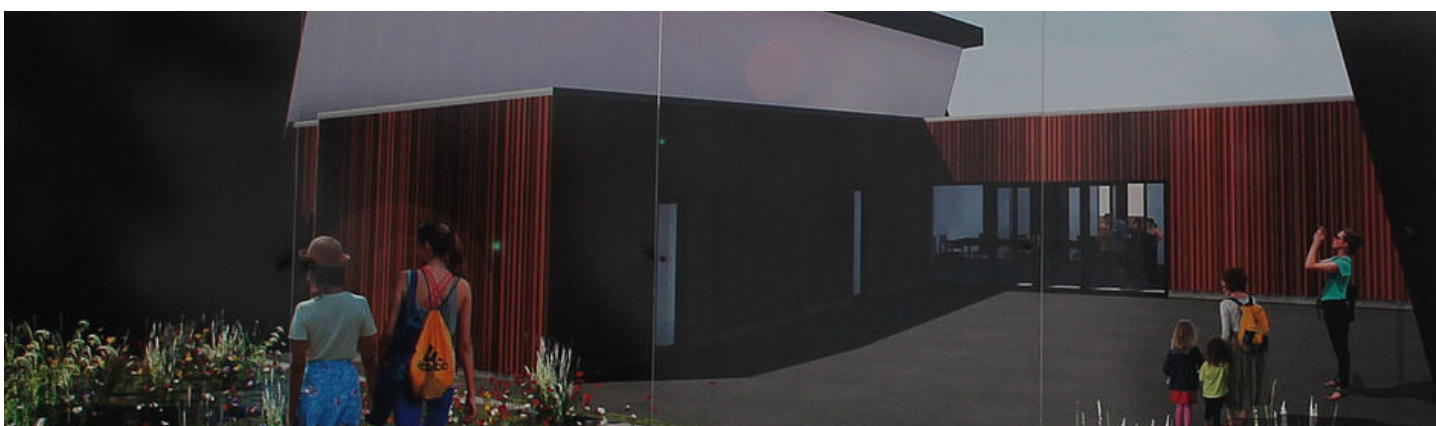
Patrimoine scolaire : 8 M €

- **Réhabilitation et extension de l'école Bois Rochefort** - 2022 à 2026
- **Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école de La Madeleine** - 2022 à 2025
- **Transfert de l'accueil périscolaire de La Madeleine** - 2022 à 2025
- **Rénovation fonctionnelle et informatisation des écoles de la Pradonnais et de Saillé** - 2022 à 2025
- **Construction de l'école Maison Neuve** études en 2025 / 2026 (travaux sur le prochain mandat)



Grandes Infrastructures : 5,8 M €

- › Travaux sur les Monuments Historiques
- › Rénovation et extension de la salle de basket de Jean Ménager



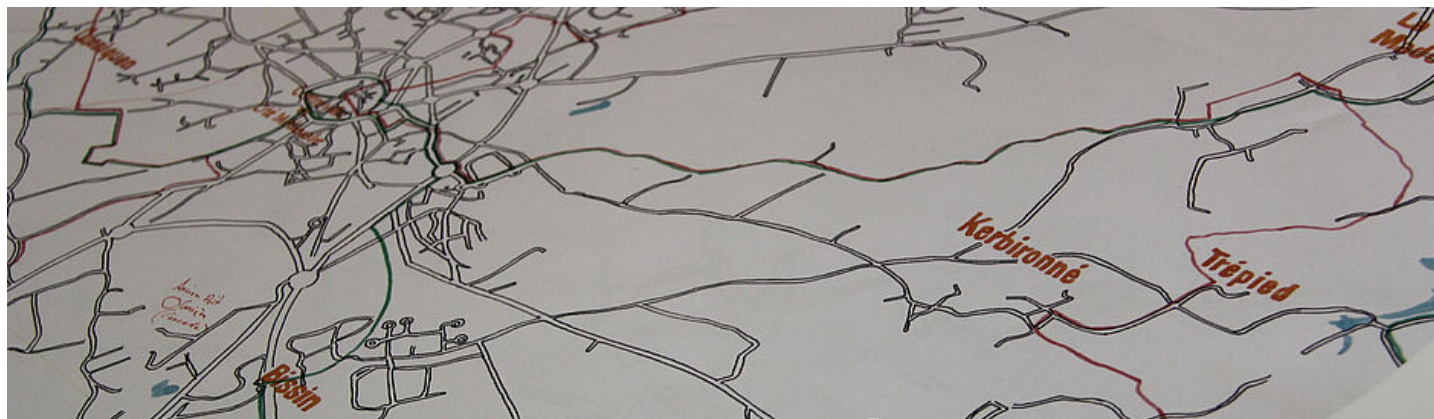
Environnement et mobilités douces : 1,5 M €

- › Mise en place d'ombrières photovoltaïques sur les parkings municipaux - 2022 / 2023
- › Mise en place d'un schéma directeur cyclable et début du déploiement -2022 à 2026
- › Création des jardins partagés du Pré Fertile -2022
- › Extension du cimetière paysager - 2022 / 2023
- › Aménagement du jardin du Petit paradis - 2023 à 2025



Aménagement et embellissement de l'espace public : 3,5 M €

- › Réaménagement de la rue du Ber et de la rue Basse à Saillé - 2022 / 2023
- › Aménagement de la rue, de la porte et du faubourg Bizienne - 2022 à 2025
- › Création de voies nouvelles (secteurs Versailles, Hôpital local, porte Calon) - 2022 à 2026
- › Concertation pour le réaménagement de la place du Marché au bois - 2025 / 2026



Tranquillité publique : 3 M €

- › Sécurisation de la traversée du chemin de la Nantaise - 2022
- › Sécurisation de la traversée de Clis - 2022 / 2023
- › Déploiement de la vidéoprotection - 2022 / 2023
- › Aménagements de sécurité (Sandun, Miroux) - 2023 à 2026
- › Centre-ville à 30 km/h - 2022 à 2024



Budget participatif : 0,5 M €

- › Appel à projet chaque année - 2022 à 2026

